

Garantie limitée Laveuse-essoreuse commerciale

I. CE QUI EST COUVERT PAR LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE ET DURÉE DE LA GARANTIE.

Alliance Laundry Systems LLC, Ripon, WI 54971 offre cette garantie limitée sur les pièces au premier propriétaire ou, par transfert de garantie, à un nouveau propriétaire d'une laveuse-essoreuse commerciale d'Alliance Laundry Systems.

Alliance Laundry Systems réparera ou remplacera sans frais toute pièce qui fait défaut pendant la période indiquée après la date d'installation initiale, si la défectuosité est due à des défauts de matériaux ou de main-d'œuvre.

Garantie limitée sur les pièces (pièces uniquement) Toutes les laveuses doivent être installées conformément aux instructions d'installation d'Alliance Laundry Systems. Le défaut d'installer un appareil conformément aux instructions annule toutes les garanties sur le produit.

A) Produits inclus :

Toutes les laveuses-essoreuses 20# – 80# payantes montées, produites à Ripon, WI États-Unis, fabriquées jusqu'au 14 mai 2007.

Toutes les laveuses-essoreuses non payantes (OPL).

Toutes les laveuses-essoreuses produites en Belgique.

Toutes les laveuses-essoreuses produites en République Tchèque.

Toutes les laveuses-essoreuses 125# payantes produites à Ripon, WI, États-Unis.

- Toutes les pièces de la laveuse-essoreuse, pendant les trois premières années (36 mois).
- Le châssis et l'arbre de cylindre, contre le bris pendant les cinq premières années (60 mois).
- Les roulements du cylindre et les joints de roulement, pendant les cinq premières années (60 mois). Pièces seulement, aucun assemblage.

B) Produits inclus :

Toutes les laveuses-essoreuses 20# – 100# payantes montées, produites à Ripon, WI, É.-U., fabriquées après le 14 mai 2007, vendues ou installées aux États-Unis ou au Canada.

Toutes les laveuses-essoreuses 20# – 100# payantes montées, produites à Ripon, WI, É.-U., vendues ou installées après janvier 2014 ailleurs qu'aux États-Unis ou au Canada.

- Toutes les pièces de la laveuse-essoreuse, pendant les trois premières années (36 mois).
- Le châssis, la cuve extérieure et l'arbre de cylindre, contre le bris pendant les dix premières années (120 mois).
- Le boîtier de roulement, les roulements de cylindre et les joints de roulement, pendant les dix premières années (120 mois). Pièces seulement, aucun assemblage.

REMARQUE : Tous les produits doivent être enregistrés au cours de la première année qui suit leur expédition. La garantie commence à s'appliquer 30 jours après l'expédition pour les expéditions en Amérique du Nord et 180 jours après l'expédition pour les expéditions ailleurs dans le monde pour les produits non enregistrés au cours de la première année.

II. CE QUI N'EST PAS COUVERT PAR LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE.

Alliance Laundry Systems ne remplacera aucune pièce dont la défectuosité est due à des raisons autres que des défauts de matériaux ou de main-d'œuvre. Ceci comprend, sans s'y limiter, toute défaillance résultant d'un abus, d'un mauvais usage (auquel l'appareil n'est pas destiné), d'une installation non conforme, ainsi que les dommages causés lors du transport, par des produits chimiques ou suite à l'utilisation d'un dispositif à ozone sans installation préalable à l'usine d'un joint d'étanchéité résistant à l'ozone.

Alliance Laundry Systems n'est pas responsable des dommages à une composante électrique (p. ex., variateurs de fréquence) des laveuses-essoreuses raccordées à une alimentation en courant fluctuante (p. ex., générateurs de secours à charge fournie non contrôlée) ou des dommages résultant d'une tension de réseau supérieure aux spécifications recommandées par le fabricant; dans ces cas, Alliance Laundry Systems se réserve le droit d'annuler la garantie sur le produit.

Alliance Laundry Systems ne paiera pas les frais de main-d'œuvre et de transport pour le remplacement de pièces.

Alliance Laundry Systems n'est pas responsable des dommages causés aux vêtements ou à l'appareil par des objets étrangers placés dans l'unité.

Alliance Laundry Systems n'est pas responsable des dommages résultant de tuyaux de machine à laver qui sont usés ou fendillés.

Alliance Laundry Systems n'est pas responsable des dommages indirects résultant d'une défaillance.

Alliance Laundry Systems ne saurait être tenue responsable et nie toute responsabilité pour la défaillance d'une pièce si la défaillance est causée par un cas fortuit, une catastrophe naturelle, un acte de vandalisme, des dommages intentionnels ou l'abandon.

Alliance Laundry Systems ne saurait être tenue responsable des frais de transport des pièces couvertes par la garantie des produits.

Sont spécifiquement exclus de cette garantie les dommages à une partie de l'appareil causés par la corrosion résultant de la mauvaise utilisation de produits chimiques concentrés.

III. OBTENIR DES PIÈCES DE RECHANGE EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE.

Les pièces qui deviennent défectueuses pendant la période de garantie doivent être commandées auprès du concessionnaire local autorisé d'Alliance Laundry Systems. Une preuve d'achat, le numéro de modèle, le numéro de série et la pièce défectueuse (le retour de la pièce est requis aux É.-U. uniquement) sont nécessaires pour obtenir un crédit.

IMPORTANT : Cette garantie limitée peut ne pas être applicable à l'extérieur des États-Unis ou du Canada. Cette garantie peut ne pas être applicable à l'extérieur des États-Unis d'Amérique. Veuillez consulter le distributeur autorisé de produits Alliance Laundry Systems ou le fournisseur de services de location et d'entretien de machines pour savoir quelle est la garantie qui s'applique à vous.



Alliance Laundry Systems LLC
Ripon, WI 54971

Réf. F232146CAR16
Mars 2017